# Ils plantent la forêt de demain

## La forêt, dans la Loire, couvre près de 147 000 hectares. Parce que le bois est un matériau d’avenir, le Département aide à l’installation de jeunes sylviculteurs, bûcherons et débardeurs, à la création de nouvelles dessertes forestières. Il soutient, surtout, le reboisement, et finance quelques parcelles-test contre le réchauffement climatique. Coût général des opérations : 1 million d’euros. Reportage dans les forêts de 2070.

Commune de La Chamba. Valentin Marconnet est jeune exploitant. 27 ans, diplômé de l’école de Noirétable, installé en Haute-Loire, il s’est porté acquéreur d’un bout de colline (3,39 hectares) en 2022. La parcelle venait d’être coupée, il a choisi de replanter. Et fait appel au Département.

Son dossier émerge du cartable de Laurent Russias. Le technicien traite chaque année une centaine de demandes similaires. « On me nomme Monsieur filière bois ». Sur ses épaules reposent l’ensemble des actions pro-forêt dont les aides au reboisement.

Le cadre d’intervention est strict :

-pas d’opération accompagnée en zone humide ou sur les langues de montagne, après une coupe à blanc de sapinière ou de hêtraie. Ce serait contraire aux principes environnementaux.

-des contreparties à respecter : faire appel à une pépinière agréée, assurer l’entretien, les regarnis…

Les dossiers font l’objet d’un avis technique (le Département travaille avec quatre agents du CNPF, centre national de la propriété forestière) et s’exposent à un contrôle aléatoire dans la troisième année du financement.

Les montants versés sont fonction des choix d’essences.

« Les propriétaires ont compris qu’il faut diversifier, déclare Laurent Russias, planter des arbres thermophiles, c’est-à-dire qui aiment la chaleur, parce que le changement climatique, on le subit déjà et dans 50 ans, ce sera pire ». Ceux qui jouent le jeu touchent un bonus. « C’est 800 euros de plus à l’hectare pour du pin laricio, 1200 € pour du cèdre de l’atlas, l’essence étant beaucoup plus difficile à travailler. Il y a des pertes ».

« Moi, j’ai touché 6 780 € d’aides pour 18 000 € investis », explique Valentin Marconnet. Douglas, mélèzes et pins laricio sont encore frêles. Pendant trois années, l’homme devra se battre pour faire sortir ses arbres de la végétation concurrente (ronces, fougères, genêts). Les préserver des chevreuils, des insectes, de la sécheresse, des incendies et des tempêtes.

Laurent : « Une grande épreuve de courage... Il existe un proverbe chez les forestiers qui dit : une génération pour planter, une génération pour entretenir, une génération pour récolter. »

Valentin : « Parfois, les gens de mon âge me disent : « t’es fou ! Mais je suis passionné ».

À 10 km de là, on verse cette fois dans l’expérimental.

Du temps où il était actif, Jean-Marc Dumas travaillait comme médecin à Clermont-Ferrand. Il possède à Saint-Priest-la Vêtre, commune dont il est maire, 8 hectares de « bois noirs » hérités de son père. Tout petit déjà, il aidait au cubage des arbres coupés dans la sapinière. En 2022, il s’est proposé de « tester des choses pour les générations futures ».

Une parcelle annexe, débarrassée de ses douglas, lui sert de laboratoire. 1000 plants de liquidambar, pin argenté, pin de Weymouth, pin à l’encens cherchent le soleil ; des essences communément rencontrées dans le Sud-Est des Etats-Unis.

Un gros pari. Rien ne dit que les jeunes pousses résisteront ici. Le Département finance à la hauteur du risque : 10 000 €. Mais Jean-Marc pourrait bien perdre la totalité de son investissement personnel (3 000 €). Le bonhomme, du genre désintéressé, n’est pas inquiet. « D’après nos premières mesures -mortalité, accroissement-, les résultats sont déjà là ! »

Le maire s’est engagé à réaliser un suivi scientifique de la plantation pendant 15 ans. « On fait de la recherche appliquée ».